Image not found or type unknown

effaçement de casier B2,possibilité de devenir policier

Par **stan31**, le **14/01/2010** à **17:02**

Bonjour,

Je souhaite devenir policier mais je suis le triste détenteur d'un casier judiciaire n°2 pour usage ou violence avec une arme sans incapacité et d'une conduite en état d'alcolémie dans 2 affaires distinct.
Est ce possible d'obtenir l'effacecement de mon B2?
Ainsi suite à ça serat il possible de devenir policier?

Par **seb88**, le **24/04/2010** à **01:46**

Le concours passant par une enquete de moralité, les 2 délits , notement violence avec arme ne vous offrira guère de possiblité. Néanmoins cela ne vous empeche pas de passer le concours. Si vous réussissez l'epreuve ecrite , puis l'epreuve physique, vous pourrez etre convoqué afin de faire le point sur vos antécédants pour l'enquete de moralité.
Ceci valant non pas pour le seul métier de policier, mais pour TOUS les métiers de la FONCTION PUBLIQUE.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés